

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE Conseil municipal 21 décembre 2020 rendez-vous













- Accueil
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



ADHÉSION AU RÉSEAU AGORES - ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR L'ANNÉE 2021 (Délibération n°2020-12-21-1)

OBJECTIFS

- Enrichir la réflexion autour de l'évolution de la restauration collective à Meylan
- Bénéficier de l'ensemble des ressources et richesses du réseau (veilles, formations, rencontres thématiques)
- Faciliter la mise en relation avec d'autres collectivités engagées dans le même mouvement de transformation





Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Adhésion annuelle au réseau AGORES, d'un montant fixé à 100 €



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : « SOUTIEN AUX ELUS LOCAUX: QUALITATIF, ORGANISÉ, INTELLIGENT ET AMBITIEUX » (SEQUOIA) (Délibération n°2020-12-21-2)

OBJECTIFS

- Répondre à un appel à manifestation d'intérêt au sein d'un groupement coordonné par la Métropole avec les communes de Grenoble, Saint-Martin d'Hères, Claix, Noyarey et la SPL ALEC.
- Bénéficier d'un financement dédié aux coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités.
- Créer des coopérations entre établissements publics agrégateurs d'actions d'efficacité énergétique.







Mathieu COLLET

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Participer à la réponse à l'AMI publié le 1^{er} juillet 2020 par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, au sein du groupement de 7 acteurs porté par la Métropole

Adjoint délégué au patrimoine communal, au centre technique et au numérique



CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AC Nº430

(Délibération n°2020-12-21-3)

OBJECTIFS

Finaliser le protocole transactionnel autorisé par le conseil municipal le 30 novembre et conclu le 9 décembre 2020 pour céder la parcelle cadastrée section AC n°430 aux époux S. au prix de cession fixé à 65 000 euros.





DECISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation donnée au maire à signer l'acte de vente et autres documents afférents

Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier



CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES

(Délibération n°2020-12-21-4)

OBJECTIFS

- Créer 2 postes permanents
 - 1 éducateur territorial des APS à temps complet à la piscine
 - 1 rédacteur principal de 2e classe au service commande publique
- Supprimer 11 postes permanents
 - 3 technicien principal 1ère classe, 1 technicien principal 2e classe et 1 technicien
 - 1 agent de maîtrise principal
 - 1 rédacteur et 1 rédacteur principal 1ère classe
 - 2 adjoints administratifs
 - 1 éducateur territorial des APS à temps non complet



Mélina HERENGER Adjointe déléguée aux Ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

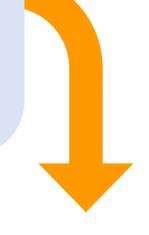
Création et suppression des postes



OBJECTIFS

• Fixer le niveau de rémunération des stages d'une durée supérieure à deux mois au niveau de la règlementation en vigueur:

15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 3,90 €/heure payable mensuellement en fonction du nombre d'heures effectivement passées dans la collectivité





Mélina HERENGER Adjointe déléguée aux Ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de ces modalités



CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET LE SIMPA (Délibération n°2020-12-21-6)

OBJECTIFS

- Renouveler la convention entre la Ville et le Syndicat Intercommunal de la Maison des Personnes Agées (SIMPA) qui expire au 31/12/2020
- Ajuster le soutien fonctionnel apporté par la Ville aux besoins réels du syndicat:
 - gestion de l'ensemble des ressources humaines en contrepartie du remboursement à 100% des coûts de l'ETP par le SIMPA
 - publication du renouvellement du marché de restauration collective
 - fin des interventions liées à l'entretien du bâtiment et du véhicule de service ainsi que la fourniture de carburant







Mélina HERENGER Adjointe déléguée aux Ressources

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Approbation de la convention pour une durée de 3 ans et autorisation donnée au maire de la signer

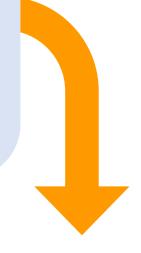


BUDGET VILLE - OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2021

(Délibération n°2020-12-21-7)

OBJECTIFS

 Assurer la continuité du service public entre le 1^{er} janvier 2021 et le vote du budget par le conseil municipal le 1^{er} février 2021





Aude DUBRULLE Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Adoption de l'ouverture anticipée de crédits en section d'investissement sur le budget Ville 2021



ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) DE MEYLAN (Délibération n°2020-12-21-8)

OBJECTIFS

- Actualiser le règlement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la Ville sur les points suivants :
 - Intégration du nouveau multi-accueil Inovallée
 - Modification des modalités de gestion des congés des familles
 - Création d'une tolérance d'arrivée et de départ de 5 min





<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Adoption de l'actualisation du règlement de fonctionnement des EAJE de Meylan

Christophe BATAILH
Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations



SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF CONCERNANT LES MESURES EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) ET DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS POUR L'ANNÉE 2020 (Délibération n°2020-12-21-9)

OBJECTIFS

- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et dans les accueils collectifs de mineurs (ALSH)
- Définir les modalités de l'octroi par la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de subventions de fonctionnement à hauteur de 26 600€ pour les EAJE et de 12 000€ pour les accueils périscolaires





<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Signature des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère permettant l'octroi de la subvention au titre de l'année 2020

Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité



ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(Délibération n°2020-12-21-10)

OBJECTIFS

- Actualiser le règlement des accueils de loisirs périscolaires pour une meilleure compréhension et lisibilité pour les familles sur :
 - les menus proposés
 - les Projets d'accueil individualisés (PAI)
 - les délais de réservation/annulation pour les jeudis et vendredis





Véronique CLERC Adjointe déléguée à l'enfance

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Adoption de l'actualisation du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs périscolaires



SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE À LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE (CMS) DE CROLLES POUR L'ANNÉE 2019/2020 (Délibération n°2020-12-21-11)

OBJECTIFS

- Participer financièrement aux frais de fonctionnement du centre médico-social de Crolles, auquel sont rattachées les écoles publiques de 1^{er} degré de la commune de Meylan
 - Pour l'année scolaire 2019/2020 :
 - 0,64 € par élève scolarisé
 - soit un montant de 899,20 € calculé sur la base de 1 405 élèves







Véronique CLERC Adjointe déléguée à l'enfance

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Participation financière aux frais de fonctionnement du centre médicosocial de Crolles et signature de la convention



ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DES CADRES DE L'EDUCATION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (ANDEV) POUR L'ANNÉE 2020 (Délibération n°2020-12-21-12)

OBJECTIFS

- Enrichir la réflexion autour de la politique éducative
- Bénéficier de l'ensemble des ressources et de l'accompagnement de l'Association Nationales des Directeurs et des cadres de l'Education des Villes et des collectivités territoriales (ANDEV)
- Mise en réseau des cadres territoriaux de l'éducation générant le partage d'expériences et la valorisation des initiatives locales



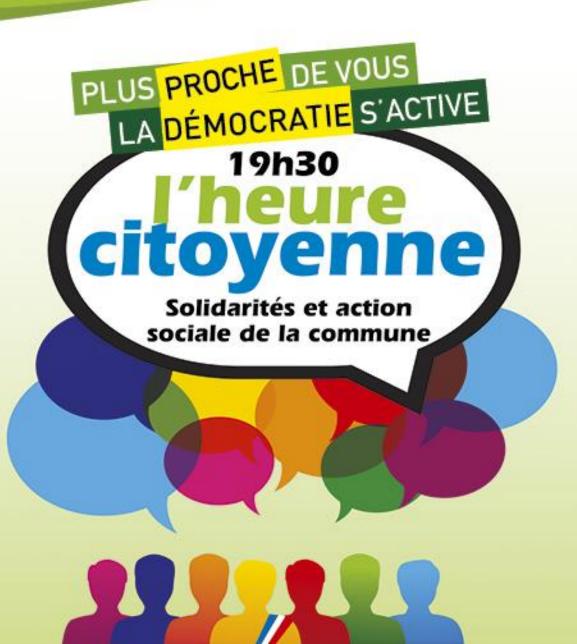


Véronique CLERC Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion à l'ANDEV pour l'année 2020, d'un montant fixé à 200€











SOLIDARITÉS ET ACTION SOCIALE À LA VILLE DE MEYLAN









QUELQUES INDICATEURS SOCIAUX

1539,42€ brut/mois pour 35h

SMIC

RSA

564,78€/mois (1 personne)
847,17€/mois (couple)
847,17€/mois (femme seule avec enfant)

903,20€/mois (1 personne) 1402,22€/mois (couple) ASPA AAH

902,70€/mois maximum

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marien BRAULT Conseiller municipal



Philippe CARDIN Christel REFOUR Président du CCAS Vice-présidente Maire de Meylan



Adjointe



Isabelle MALZY Conseillère municipale



Pascal OLIVIERI Conseiller municipal



Christophe BATAILH Adjoint









Jean-François SELE Le Douze



Jeanne-Claude GRESLOU Le Secours catholique





Le rôle du conseil d'administration...

- Régler les affaires du CCAS
- Définir les orientations et les choix de la politique sociale de la commune
- Impulser une action générale de prévention et de développement social





...et de celui d'administratrice-teur

- Participer aux séances du conseil d'administration (vote des délibérations proposées)
- Participer à la commission permanente



Pascal OLIVIERI
Conseiller municipal



MEYLAN: UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Une vie locale axée sur l'entraide :

- Avec un CCAS actif,
- Une tarification solidaire existante mais à généraliser,
- Et un accès à tout, pour tous.



Christel REFOUR
Vice-présidente
Adjointe





LE CCAS







SON BUDGET 1,46 ME

30,5 K€
INVESTISSEMENT

SES PROJETS



- Epicerie et jardins solidaires
- Forum des séniors
- Habitat inclusif
- Lieux d'activité physique pour tous les publics
- Lieux d'échanges et d'entraide



- Un colis bien-être offert aux seniors des EPHAD et de la résidence Pré-Blanc

- Un panier garni offert aux personnes les plus isolées et démunies

- Cadeaux offerts par le CCAS et le Lion's club

aux bénéficiaires de Meyl'entraide

et aux personnes âgées les

plus pauvres



Isabelle MALZY Conseillère municipale



DES TARIFS ADAPTÉS À TOUS











QUEL PROJET?



Inciter les associations meylanaises à mettre en œuvre la tarification sociale via les critères d'attribution des subventions



S'ADAPTER À TOUS

- Déclinaison des supports de communication en FALC
- Sous-titres dans les supports vidéos
- Lecture du journal municipal Meylan Ma ville
- Bande électromagnétique dans la salle du CM
- Masques transparents pour les personnels en contact direct avec le public
- Soutien et accompagnement aux initiatives inclusives (commerces, associations, particuliers

QUELS PROJETS?



- Intensifer le concept du Café des Aidants
- Construire des espaces de jeux inclusifs
- Réaménager le territoire pour tous (partenariat avec Handiamo !)
- Créer de l'habitat inclusif pour adultes handicapés autonomes (projet PLM)



Conseiller municipal







DE L'IMPRÉVU À L'ENTRAIDE : LA MAISON ALBERT-BATTEUX

- Accueil d'urgence de mamans avec enfant(s)
- Convention de 2 ans renouvelable avec l'association AJIRHALP en partenariat avec le CCAS
- Occupation permanente et optimisée de la maison
- Loyer gratuit
- Fluides + assurances pris en charge par l'association



Christel REFOUR
Vice-présidente
Adjointe





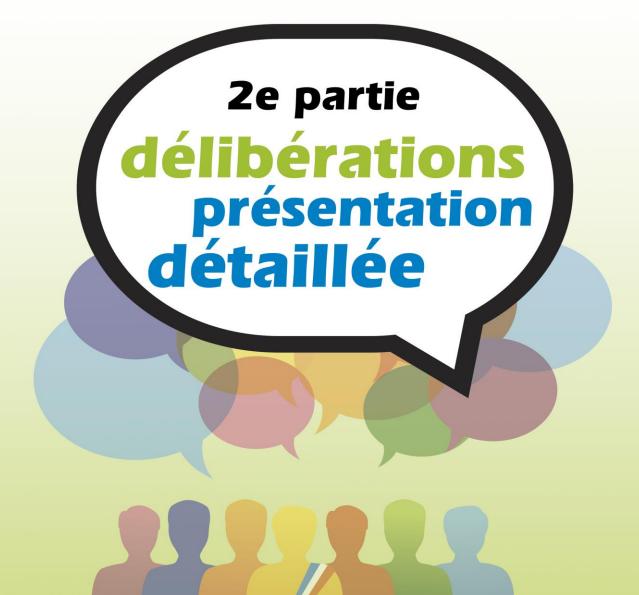
UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire
- ... s'épanouir











RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (Délibération n°2020-12-21-13)

OBJECTIFS

Présenter la base du Débat d'orientation budgétaire (DOB)

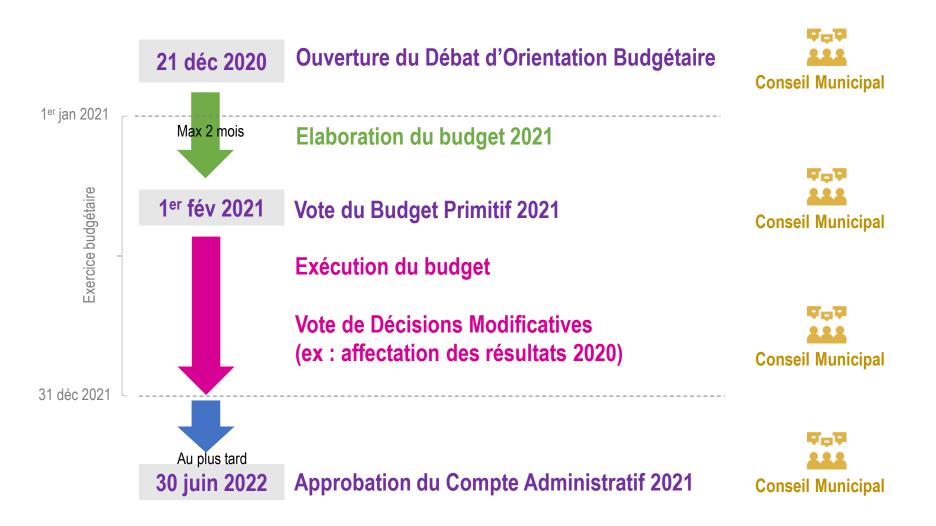


Philippe CARDIN Aude DUBRULLE

Maire de Meylan Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



Le débat d'orientation budgétaire : 1ère étape du cycle budgétaire annuel





Les priorités politiques : **l'écologie**



- Préservation des espaces verts et boisés
- Modes doux de déplacements
- Rénovation thermique des bâtiments

- Programme de transition énergétique
- Education à l'environnement
- Meilleure maitrise du foncier







Les priorités politiques : les solidarités



Restauration scolaire, alimentation collective



Culture (place de la femme, culture et environnement, maison de la musique)



Moyens financiers des écoles



Plan handicap communal



Vie de quartier



Logement social



Associations sportives et culturelles



Soutien aux habitants en situation de précarité



Services communaux



Police municipale de proximité et CLSPD





Les priorités politiques : la démocratie



- Information aux habitants
- Concertation avec les habitants
- Proximité
- Projet Educatif Territorial
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

- Conseil de crèche et le conseil municipal des enfants
- Budget participatif
- Critères d'achat
- Politique de ressources humaines



Les priorités politiques : un grand projet de rénovation urbaine autour de Mi-Plaine

- Rénovation du groupe scolaire
- Aménagement du parc des Ayguinards
- Agrandissement de la place de la Louisiane
- Amélioration du pôle commercial
- Reconstruction des logements sociaux
- Création de cheminements doux
- Reconstruction du gymnase de la Revirée







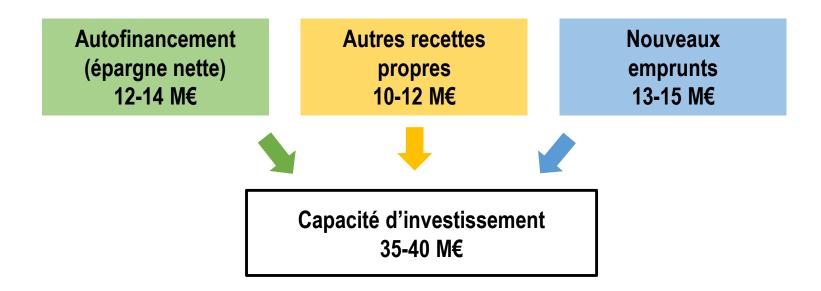




Une politique ambitieuse mais responsable

Objectif : mettre en œuvre ce programme sans alourdir la pression fiscale et en ayant un recours raisonnable à la dette

Grands équilibres estimés pour la période 2021-2026* :



^{*} Estimations à affiner en 2021 dans le cadre de l'élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)



Un contexte économique qui s'annonce difficile

Impacts attendus en 2021 pour les finances publiques :

Etat

Régions

Départements

Métropoles

Communes

Recettes

➡ Baisse des recettes (cotisations sociales, TVA, impôts économiques,...)

Impact limité à court terme (baisse des services facturés)

Dépenses

→ Forte hausse attendue des dépenses sociales et des dispositifs d'aide à l'investissement (plan de relance)

Maîtrise des dépenses

Baisse des investissements

Maîtrise des dépenses Relance de l'investissement?

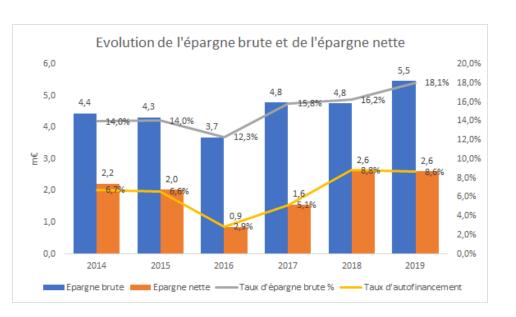




La situation de Meylan

Une situation financière saine...

- Recettes solides
- Bonne capacité d'autofinancement
- Endettement faible



Epargne brute : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement

Epargne nette : épargne brute diminuée des remboursements de dette

... mais des risques financiers pour l'avenir

- Patrimoine bâti très dégradé faute d'entretien régulier
- Investissements non anticipés
- Non-respect des engagements pris en matière de logements sociaux (pénalité SRU)
- Gestion des ressources humaines peu adaptée
 - = coûts supplémentaires au cours de la prochaine mandature



Les recettes de fonctionnement du budget 2021

Recettes réelles estimées à 30 M€

en croissance d'environ +0,5% par rapport au budget 2020

Répartition des recettes de fonctionnement (estimation budget 2021)

Autres recettes Produits des services 5% 7% Dotations et participations 7% Autres recettes fiscales 7% Reversements Métro 20% Fiscalité directe 54%

Une politique fiscale inchangée depuis 2010 :

Impôt	Taux		
Taxe d'habitation (TH)	Supprimée pour les communes en 2021 (remplacée par la part départementale de la TFB)		
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	26,67%		
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	78,09%		

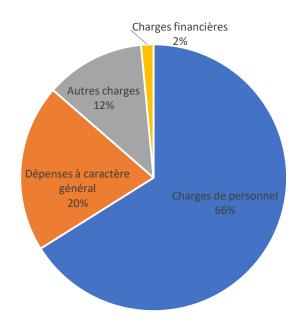


Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

Dépenses réelles estimées à 27 M€

en croissance d'environ +3,5% par rapport au budget 2020, principalement du fait de la pénalité SRU

Répartition des dépenses de fonctionnement (estimation budget 2021)



Tendances BP 2021 vs BP 2020 :

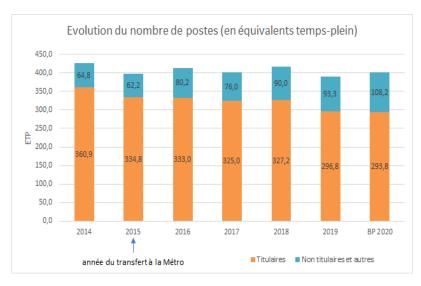
- Charges de personnel **7** ~1,5%
- Dépenses à caractère général **7** ~1,5%
- Charges financières

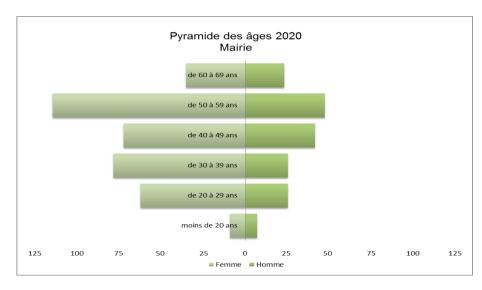


Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

L'évolution des charges de personnel doit rester maîtrisée

- Un volume global de postes qui devrait rester stable autour de 400 ETP*
- Un renforcement ciblé de certains fonctions (petite enfance, prévention/sécurité, fonctions support, urbanisme, éducation à l'environnement), priorisé selon les départs en retraite





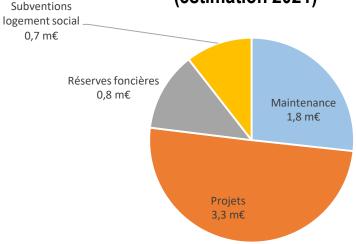
*ETP = Equivalents Temps Plein



Les dépenses d'investissement du budget 2021

Dépenses d'équipement estimées à 6,6 M€ pour 2021 en croissance de +14% par rapport au budget 2020

Répartition des dépenses d'équipement (estimation 2021)



Investissements projets

Projets décides par la collectivité (cf détail page suivante)

Investissements de maintenance

Gros entretien courant, travaux de sécurisation / mise en conformité, informatique, véhicules, mobilier, matériel technique

Réserves foncières

Opérations de portage foncier pour maîtriser l'évolution du schéma urbain

Subventions logement social

Subventions pour financer l'acquisition de logements sociaux afin de respecter nos obligations au titre de la loi SRU



Débat d'orientation budgétaire

urbains et environnementaux

Les dépenses d'investissement du budget 2021

Investissements projets estimés à 3,3 M€ pour 2021



2,3 ME				YY	IME
Bâti		Aménagements paysagers,			

Etudes **projet Mi-Plaine** (groupe scolaire, gymnase, aménagement du quartier)

Extension restaurant scolaire Béalières

Etudes pour aménagement restaurant scolaire Haut-Meylan

Finalisation travaux gymnase des Buclos

Nouvelle salle polyvalente en remplacement de la

salle Decibeldonne

Programme de rénovation des salles communales

Etudes pour réhabilitation locaux du CINE à Rochasson

Programme de rénovation thermique des bâtiments Mise en accessibilité de la Maison de la Musique

Programme d'installation de centrales photovoltaïques **Schéma directeur immobilier** (analyse du patrimoine communal)

Finalisation des travaux d'aménagement Malacher Nord

Aménagement d'aires de jeux et espaces verts (Ecrin vert), pose d'arceaux vélo et sécurisation cheminements piétons

Création jardins familiaux au Monarié

Extension cimetière du Gamond et installation de sanitaires publics

Fonds de concours pour l'aménagement de voiries

Installation de pièges à moustiques

Etude urbaine cœur de ville

Budget participatif



Les dépenses et les recettes d'investissement du budget 2021

Une politique d'investissement foncier peut répondre à 2 objectifs :

- 1. L'intégration dans le patrimoine communal pour les besoins de la commune
 - -> investissement durable
- 2. La constitution de **réserves foncières** (portage foncier) pour maîtriser l'évolution du schéma urbain
 - -> investissement temporaire, soit via l'EPFL* pour les domaines qui relèvent de la Métropole (logement, économie), soit en direct par la commune

Les orientations pour 2021 :

Acquisitions (dépenses d'investissement)

Cessions (recettes d'investissement)

Patrimoine communal

- Nouvelle salle polyvalente en remplacement de la salle Decibeldonne (cf inv. projets)
- Gymnase ASPTT
- Château de Rochasson
- Espace Chantourne

Réserves foncières

- 14 allée de la Piat
- Plot miniparc (av du Granier)**
- B'Dis (av du Granier)**

^{*} Etablissement Public Foncier Local

^{**} Budget annexe Inovallée



Les sources de financement de l'investissement pour 2021

Epargne brute
- Remboursement dette
= Epargne nette

Subventions FCTVA* Cessions Tirage sur emprunts existants

Autofinancement 2,3 M€

Autres recettes propres 3,2 M€

Dette 1,1 M€







Dépenses d'investissement (hors remboursement dette) 6,6 M€

^{*} FCTVA = Fonds de Compensation de la TVA

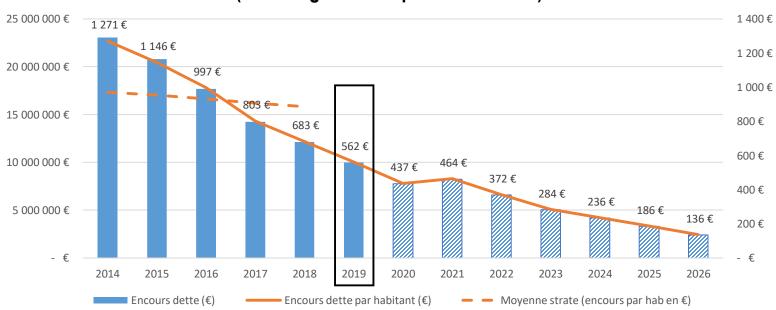


Un niveau d'endettement historiquement bas

Encours de la dette au 31/12/2019 : 10 M€

Soit une dette par habitant de 562 € (contre 886€ pour les communes de même strate)

Evolution de l'encours de dette sans emprunts nouveaux (sauf tirages sur emprunts existants)



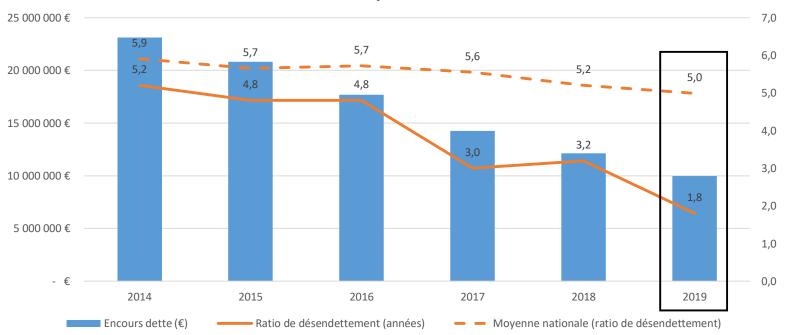


Un endettement faible par rapport aux capacités de remboursement de la ville

Encours de la dette au 31/12/2019 : 10 M€

Soit un ratio de désendettement* de 1,8 ans (contre 5 ans pour la moyenne nationale des communes)





^{*} Ratio de désendettement = encours de la dette divisé par l'épargne brute. Il mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne brute annuelle



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (Délibération n°2020-12-21-13)

OBJECTIFS

Présenter la base du Débat d'orientation budgétaire (DOB)







LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2021

Philippe CARDINMaire de Meylan

Aude DUBRULLE Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



OBJECTIFS

- Fixer pour l'année 2021 les taux applicables aux taxes foncières
 - Taux des taxes du foncier bâti (TFB) à 26,67 %
 - Taux des taxes du foncier non bâti (TFNB) à 78,09 % (inchangés depuis 2010)





Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

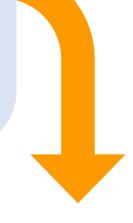
Adoption des taux communaux d'imposition sur les propriétés bâties et non bâties pour l'exercice 2021



AXES ET ORIENTATIONS DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LA VILLE DE MEYLAN (Délibération n°2020-12-21-15)

OBJECTIFS

- Relancer le travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour le nouveau mandat selon 4 axes de travail:
 - Actions de prévention et d'information visant à lutter contre les atteintes aux personnes et aux biens et le bien vivre ensemble,
 - Actions de prévention liée à l'usage des outils numérique,
 - Actions d'aide aux familles et aux jeunes en difficultés,
 - Actions d'aide aux victimes et de prévention des violences





<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Approbation des orientations en vue de la première réunion plénière du CLSPD

Stéphane MAIREAdjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs



CRÉATION D'UNE COMMISSION EXTRA MUNICIPALE (CEM) (Délibération n°2020-12-21-16)

OBJECTIFS

- Créer une instance de démocratie participative visant à associer les citoyens et les associations locales à la vie de la commune, à favoriser leur dialogue avec les élus, dans le domaine l'aménagement urbain au sens large (urbanisme, environnement, mobilités et développement durable) selon un fonctionnement qui sera fixé dans une charte
- Fixer sa composition à un collège d'élus et de personnalités représentant les courants politiques, d'un collège représentant les associations locales et d'un collège représentant la société civile.





Antoine JAMMES

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la création d'une Commission extra municipale (CEM) pour la durée du mandat avec une phase d'expérimentation de 2ans et adoption de sa composition en 3 collèges

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier



DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL (Délibération n°2020-12-21-17)

OBJECTIFS

 Autoriser des dérogations au principe du repos dominical en 2021 pour les établissements de commerce de détail dans la limite de 5 dimanches comme le prévoit le Code du travail







Mélina HERENGER Adjointe déléguée aux Ressources

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Autorisation d'un maximum de cinq dérogations au principe du repos dominical et autorisation donnée au maire de définir la liste des dimanches concernés en coordination avec la Métropole



PROJET DE CANDIDATURE AU RÉSEAU VILLE AMIE DES ENFANTS EN PARTENARIAT AVEC L'UNICEF FRANCE

(Délibération $n^{\circ}2020-12-21-18$)

OBJECTIFS

- Renforcer les engagements éducatifs de la Ville
- Élaborer un plan d'actions municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse, en cohérence avec le Projet éducatif de territoire (PEdT)
- Identifier les axes de progrès et de développement dans une logique d'amélioration continue
- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs





Véronique CLERC Adjointe déléguée à l'enfance

<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Candidature au réseau Ville amie des enfants en partenariat avec l'UNICEF France



DÉMARCHEVille amie des enfants

2020 / 2026

Cinq engagements en faveur des droits de l'enfant





ADOPTION DU PROJET PÉDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL (CRC) DE MEYLAN (Délibération n°2020-12-21-20)

OBJECTIFS

- Actualiser le projet pédagogique autour de « l'ouverture » du CRC pour
 - l'adapter aux besoins des usagers et aux évolutions de la société,
 - répondre aux orientations politiques du mandat,
 - évoluer, inventer, expérimenter, remettre en question les dispositifs pédagogiques
 - avoir un outil de pilotage et de management interne





Céline BECKER-GANDIT Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité



Jean-Pierre DESBENOIT Conseiller municipal déléqué à la musique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du projet pédagogique du CRC de Meylan



ADOPTION DU PROJET PÉDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL (CRC) DE MEYLAN (Délibération n°2020-12-21-20)

Thème: « l'ouverture »



1. L'élève artiste-musicien





2. L'ouverture vers tous les publics



3. Le développement du rayonnement



RECONSTRUCTION LCR PETIT BOIS : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

(Délibération n°2020-12-21-21)

OBJECTIFS

 Bénéficier du versement d'une subvention par l'Etat pour financer la reconstruction du Local Commun Résidentiel (LCR) « Petit Bois » amenée à débuter début 2021







<u>DECISION SOUMISE AU VOTE</u>

Etablissement d'un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant estimé à 28435€

Conseillère municipale déléguée au logement, aux jardins et ruchers partagés, aux LCR et à l'international













Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
 - Maison du stade
 - 5G













Maire de Meylan

Questions orales



Francis PILLOT Conseiller municipal



PLUS PROCHE DE VOUS LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

